

COMMUNE DE FEINGS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
21 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix sept le 21 septembre, le conseil municipal de la commune de FEINGS s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Karine MICHOT, Maire.

PRESENTS: Karine MICHOT, Yannick CONGRAS, Christophe BESNE, Marc REUILLON, Gilles SAGET-LETHIAS, Hervé BARON, Pascal JAULIN, Éric LEBERT, Nicole LOUVEAU, Jérôme MARCADET, Séverine BESCHON MARTY, Leïla SALHI

ABSENTS EXCUSES : Alexandra REUILLON (a donné procuration à Marc REUILLON), Claude PASDELOUP (a donné procuration à Karine MICHOT), Philippe TINGAULT

Secrétaire de séance élue: Nicole LOUVEAU

Avant la séance du Conseil municipal, les conseillers municipaux ont visité le hangar communal avec l'adjoint technique Thierry AUGER.

En début de séance, madame Karine MICHOT demande au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour un nouveau point qui sera débattu. Le conseil municipal accepte à l'unanimité que le point suivant soit ajouté à l'ordre du jour :

- **Délégué CLECT à la Communauté de Communes du Val de Cher Controis**

DELEGUE CLECT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE CHER CONTROIS

Madame la Maire expose la nécessité d'élire un délégué à la Commission Locale des Charges Transférées pour siéger à cette commission au sein de la Communauté de communes Val de Cher Controis. Le conseil municipal élit à l'unanimité des voix :

Gilles SAGET-LETHIAS, délégué CLECT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE CHER CONTROIS

Madame la Maire expose les changements intervenus dans les statuts de la Communauté de Communes Val de Cher Controis

Ces nouveaux statuts ont été approuvés lors du conseil communautaire du 26 juin 2017 et applicables au 1^{er} janvier 2018, il est demandé aux communes composant la Communauté de les approuver.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve ces nouveaux statuts.

Les nouveaux statuts sont annexés au compte-rendu et consultables en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Vote pour: 13 / Contre : 0 / Abstention : 1

DECISION MODIFICATIVE

.BUDGET COMMUNAL

Il convient de prendre la décision modificative suivante :

| Diminution crédits | | Augmentation crédits | |
|---------------------------|--------------------|---|--------------------|
| article | montant | article | montant |
| O22 Dépenses imprévues | 31 158,07 € | OO1 Déficit reporté | 31 158,07 € |
| | | O21Virement de la section de fonctionnement | 31 158,07 € |
| | | O23 virement à la section d'investissement | 31 158,07 € |
| Total | 31 158,07 € | Total | 31 158,07 € |

Après avoir délibéré, les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité la décision modificative.

Commune de FEINGS / Conseil Municipal 21 septembre 2017 1/2

SERVICE ASSAINISSEMENT

• *RAPPORT ANNUEL*

Monsieur Christophe BESNE maire adjoint ayant délégation pour l'assainissement collectif expose le rapport annuel du prix et de la qualité du service public collectif d'assainissement 2016. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ce rapport.

• *RESEAU RUE DE LA BIEVRE ET RUE DE COULOMNES*

Madame la Maire évoque également le projet d'extension du réseau d'assainissement rue de la Bièvre prévu en 2018. Le service aura 2 abonnés supplémentaires.

Madame la Maire rappelle que suite aux travaux de la tranche rue de Coulomnes les propriétaires avaient 2 ans pour se raccorder et que ce délai a expiré le 23 mai 2016. Dorénavant toutes les habitations sont abonnées au service d'assainissement collectif et soumis à la facturation.

SMIEEOM

Madame la Maire informe que le syndicat a décidé de ne pas reconduire cette année la collecte systématique des déchets encombrants dans les rues. Cette collecte est coûteuse et génératrice de désagréments. Le syndicat expérimente cette année une collecte sur appel et sous conditions. Une information a été distribuée dans les boîtes aux lettres. Pour avoir plus amples informations téléphoner au SMIEEOM 02.54.75.76.66.

ECLAIRAGE PUBLIC

Suite à l'audit par le cabinet NOCTABENE de l'éclairage public de la commune, monsieur Gilles SAGET-LETHIAS, maire adjoint, a effectué les travaux urgents pour la mise en sécurité. La suite des travaux sera réalisée par phase sur les budgets suivants.

DEMISSION

Madame Yannick CONGRAS fait part aux conseillers municipaux de sa démission au poste de Maire adjointe mais conserve son rôle de conseillère municipale.

PERSONNEL COMMUNAL

Madame la Maire informe qu'un jeune homme de la commune a été embauché en CDD pour un accroissement d'activité saisonnière.

QUESTIONS DIVERSES

* ***Commission du Bulletin Municipal*** : mardi 17 octobre à 19h

* ***Prochain Conseil Municipal*** : jeudi 19 octobre 2017 à 19h

* ***Cérémonie des vœux*** : vendredi 12 janvier 2018 à 18h30

Mesdames LOUVEAU et BESCHON MARTY se chargent de l'organisation.

* ***Repas des anciens*** : samedi 17 février 2018 à 12h salle des fêtes de FEINGS

Mesdames LOUVEAU et BESCHON MARTY se chargent de demander des devis.